



Résidence CHARCOT

LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

Saint-Etienne

La résidence dispose de 60 studios meublés ou non, de 19 m² à 28 m².

www.logifac.fr

Image not found or type unknown

LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

66, rue des Docteurs
Charcot
42100 Saint-Etienne

Contact de la résidence
04 77 80 45 09

Contact national
01 88 33 81 22

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h



60 studios meublés ou non,
de 19 m² à 28 m² (possibilité
de colocation).

Loyer/mois à partir de
279,82 €

Loyer CC pour le logement 508 (hors TOEM et électricité).
Dépôt de garantie à partir de 255,17 €
Frais d'état des lieux : 57 €

Consommations énergétiques indicatives : catégorie E
Gaz à effet de serre : catégorie C

Frais de dossier à partir de 140 €

Le montant diffère suivant votre qualité d'adhérent ou non à
un organisme partenaire de la résidence.

Organismes en partenariat exclusif

Etablissements d'enseignement liés par une convention de
partenariat.



Particulièrement adaptée aux étudiants, la
résidence est également accessible aux
stagiaires et jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements
ouvrent la possibilité de percevoir l'Aide au
Logement Social (ALS) qui est déduite
chaque mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Réserver mon
logement » sur la page de la
résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier
directement en ligne et envoyez
vos pièces justificatives



LES AVANTAGES LOGIFAC

Offres de paiement

Possibilité de régler en 3 fois le dépôt de
garantie et les frais de dossier.

Choisissez votre date de début de location

Frais de dossier à tarifs privilégiés

Du 1^{er} octobre au 30 juin.
(Voir les tarifs et les conditions à
l'accueil de la résidence.)

Nos services disponibles



Wifi **



Badge Vigik



Digicode



Parking **



Emplacement
à vélos



Intendant



Meublé

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : lavabo, baignoire, WC.
- La pièce principale avec pour les logements meublés : lit, chaises, table.
- Le coin cuisine (pour les logements équipés) : évier, plaques électriques, réfrigérateur.

L'eau chaude et le chauffage sont électriques. Chaque logement dispose d'un compteur électrique individuel.

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Un(e) intendant(e) est à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives aux heures d'ouverture du bureau d'accueil (situé à l'agence SMERRA, 37 rue du Onze Novembre, 42000 Saint-Etienne).

Des agents de permanence assurent une veille la nuit et le week-end pour les interventions d'urgence (hors vacances scolaires d'été).

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants : digicode, badge d'entrée, internet**, parking**, local à vélos, prêt d'aspirateur gratuit.

* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

** Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.

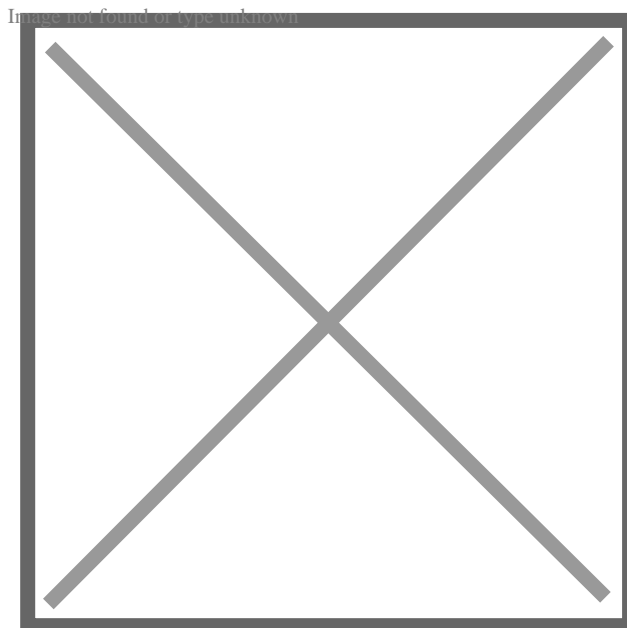


Photo de l'intérieur des logements

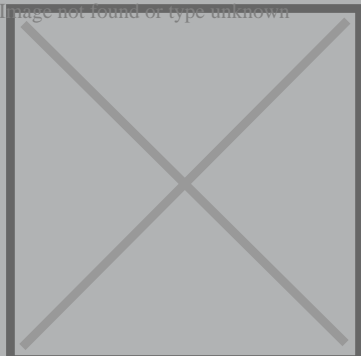
Les provisions sur charges incluent :

- La mise à disposition du mobilier (pour les logements meublés).
- La consommation d'eau du studio.
- L'entretien journalier des parties communes.
- Les frais d'électricité et d'eau des parties communes.
- Les frais d'entretien d'ascenseur, VMC, matériel de sécurité.

Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations (chauffage, eau chaude et électricité).
- L'assurance locative (souscription possible auprès de l'intendant(e)).
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26/08/87.
- La taxe d'habitation.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- Les frais d'accès à internet.

Image not found of type unknown



Idéalement implantée à 10 min en tramway du centre-ville de [Saint-Etienne](#) au pied de l'arrêt Bicentenaire, la résidence se situe en face de la Place du Bicentenaire et à 500 mètres d'un centre commercial. La gare Bellevue se situe à 5 min à pied, les gares SNCF Châteaueux et Carnot à 15 min en tramway et la gare SNCF La Terrasse à 20 min. Tous les sites d'études sont à proximité.

